



Cabinet d'Avocats
Barreau de THONON-LES-BAINS, du Léman et du Genevois

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN APPARTEMENT DE TYPE F3 situé au 1er étage
AVEC BALCON ET CAVE
dans un ensemble immobilier dénommé LES ROCAILLES
40 rue du Salève - 74100 ANNEMASSE

MISE A PRIX : 100 000 €

Fixée au **VENDREDI 19 MARS 2021 - 15 HEURES**
à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de THONON-
LES-BAINS, au Palais de Justice sis 10 rue de l'Hôtel Dieu
à THONON-LES-BAINS (74200)

DESIGNATION

Sur la Commune d'ANNEMASSE (74100), 40 Rue du Salève, 2 Rue de la Paix, dans un ensemble immobilier dénommé LES ROCAILLES, cadastré section A n°4712 pour une contenance de 59a 78ca, à savoir dans cet ensemble :

- Le lot n° 342 : dans le bâtiment D, **une cave** sise au rez-de-chaussée, portant le n°14 ; et les 4/100.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales, et les 4/15.162èmes des parties communes particulières au bâtiment D

- Le lot n° 358 : dans le bâtiment D, **un appartement de type F3A**, sis au premier étage comprenant : Un hall d'entrée et dégagement, un séjour ouvrant sur le balcon, une chambre ouvrant sur le balcon, une salle de bains, une chambre, une cuisine, des toilettes ; et les 542/100.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales, et les 542/15.162èmes des parties communes particulières au bâtiment D.

Le tout d'une superficie privative de 64,85 m² de surface Loi Carrez totale, 64,85 m² de surface au sol totale et 8,77 m² de parties annexes (balcon, cave).

Les biens sont inoccupés.

Outre la mise à prix ci-dessus indiquée, cette vente aura lieu aux charges, clauses et conditions énoncées au Cahier des conditions de vente, déposé sous le n° RG 20/00073 au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de THONON-LES-BAINS, où chacun peut en prendre connaissance ou au Cabinet de Maîtres RIMONDI - ARMINJON - ALONSO - HUISSOUD & CAROULLE.

Une visite des lieux sera assurée par la SCP MOTTET-DUCLOS-TISSOT, Huissiers de Justice à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS (Tél. 04.50.49.20.80), le **lundi 08 mars 2021 de 15h30 à 16h30**.

Pour tous renseignements, s'adresser au Cabinet de Maîtres RIMONDI - ARMINJON - ALONSO - HUISSOUD & CAROULLE, «Le Président» - 1 bis Avenue des Tilleuls - BP 61 - 74202 THONON-LES-BAINS Cedex - Téléphone 04 50 26 31 46 - E-mail : saisies@avocat-rimondi.com.

ECO 74 590 29/01/21